



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4943

Attribution de subventions de fonctionnement au titre de la promotion des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et des couples pour un montant total de 24 298 euros - Exercice 2019

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme RABATEL Thérèse

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4943 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES, DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES ET DES COUPLES POUR UN MONTANT TOTAL DE 24 298 EUROS - EXERCICE 2019 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4650 du 25 mars 2019, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de subventions à divers organismes conduisant des actions pour la promotion des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et des couples au titre de l'année 2019.

De manière à compléter cette première délibération avec des projets dont le dossier n'avait pas encore été déposé ou dont l'instruction n'était pas achevée lors de la séance de mars, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Structure Maitre d'ouvrage	Action	<i>Subvention 2018</i>	Montant proposé en 2019
Filactions 6 rue des Fantasques 69001 LYON	Organisation du Festival "Brisons le silence" à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre. Actions de prévention et de sensibilisation contre les violences dans les relations amoureuses et conjugales en direction des jeunes et du grand public (subvention complémentaire de fonctionnement général - 1 ^{ère} subvention de 7 500 euros attribuée lors du Conseil municipal du 25 mars 2019).	7 500 €	500 €
Femmes Solidaires du Rhône 218 rue Garibaldi 69003 LYON	Défense des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la société. Permanence d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Actions de sensibilisation et d'information du grand public (fonctionnement général de l'association).	4 500 €	4 500 €

Structure Maitre d'ouvrage	Action	<i>Subvention 2018</i>	Montant proposé en 2019
BPW Lyon- Business and Professionnal Women Lyon 38 rue de la Sarra 69600 OULLINS	Actions pour la promotion des droits des femmes dans le milieu professionnel (en particulier l'égalité salariale) et la lutte contre toute discrimination dans la vie économique, civile et politique (fonctionnement général de l'association).	-	1 000 €
Colin Maillard 16 B rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE	Espace de rencontres parents-enfants : accueil et accompagnement des familles dans le cadre du droit de visite pour le parent qui n'a pas la garde de son (ou ses) enfant(s) en cas de séparation ou de divorce, le plus souvent dans des situations conflictuelles.	-	10 000 €
FIJI - Femmes Informations Juridiques Internationales Auvergne Rhône-Alpes 64 rue Paul Verlaine 69100 VILLEURBANNE	Sensibilisation aux droits et accompagnement juridique des femmes françaises et étrangères et de leurs familles confrontées aux différentes législations internationales du droit de la famille. Permanences juridiques pour le public et formation des professionnels (fonctionnement général de l'association).	6 000 €	6 000 €
Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône 2 rue Lakanal 69100 VILLEURBANNE	Ecoute, information et consultations pour la réduction des risques sexuels, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, les violences faites aux femmes. Sensibilisation et éducation à la vie affective et sexuelle, à l'égalité entre les sexes pour les jeunes et tout public (subvention complémentaire de fonctionnement général - 1 ^{ère} subvention de 16 500 euros attribuée lors du Conseil municipal du 25 mars 2019).	16 500 €	1 000 €
VIFFIL / SOS Femmes - Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés 156 cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE	Permanences d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et suivi de femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, dans les mairies des 3 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} arrondissements (subvention complémentaire - 1 ^{ère} subvention de 17 000 euros attribuée lors du Conseil municipal du 25 mars 2019).	17 000 €	1 298 €
TOTAL			24 298 €

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la promotion des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et des couples, s'établit ainsi :

- au titre de l'année 2018 : 103 900 euros ;
- au titre de l'année 2019 : 115 898 euros (y compris la présente délibération).

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4650 du 25 mars 2019 ;

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 3^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 24 298 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 4- La dépense en résultant, soit 24 298 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41866, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Thérèse RABATEL